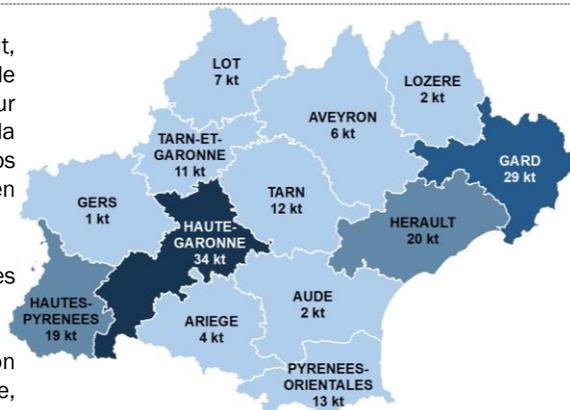


## GROS PRODUCTEURS / PETITS PRODUCTEURS EN OCCITANIE

En 2022, près de 280 kt de déchets dangereux (DD) ont été produits et collectés en Occitanie, soit une baisse de -7% par rapport à 2021 (302 kt). Pour mémoire, l'objectif est la stabilisation de la production des DD à 317 kt/an dans le Plan Régional Prévention et Gestion des Déchets de l'Occitanie (PRPGD). Ce total de 280 kt de déchets dangereux collectés comprend :

565 établissements, (hors Tri, Transit, Regroupement et Pré-traitement (TTRP) de DD), déclarent générer **160 kt de DD** sur l'année 2022 (173 kt en 2021). De part la nature de leurs activités, ces « gros producteurs » de déchets dangereux sont en majorité des :

- Sites d'élimination ou de traitement des déchets dangereux et non dangereux
- Installations spécialisées en préparation pharmaceutique, chimie, aéronautique, dépollution automobile, etc.



DD produits par département

**160 kt**  
produits par  
**565 ICPE**

« gros producteurs »  
(Production de DD > 2 t/an)

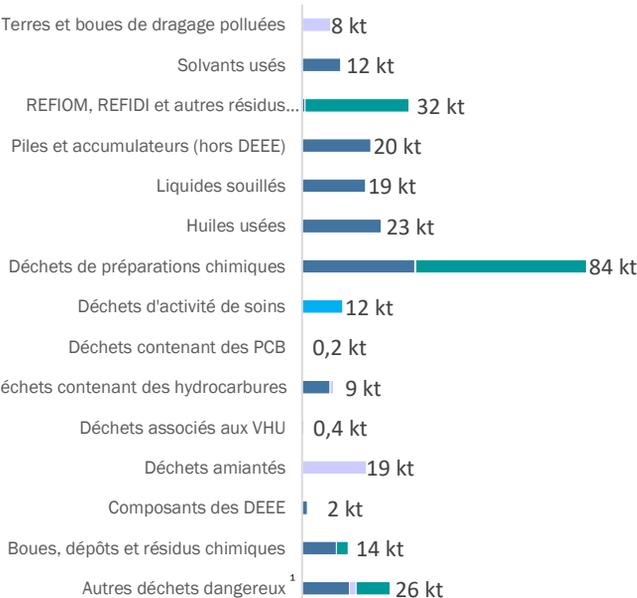
**120 kt**  
produits par  
des « petits producteurs »

(hors ICPE)  
(hors ICPE)

Il s'agit de DD dits « diffus » produits par des petites entreprises, des artisans ou encore des ménages, qui transitent sur les plateformes de regroupement, comme par exemple les déchèteries.

## SECTEURS D'ACTIVITÉ ET TYPOLOGIE DES 280 kt DE DD COLLECTÉS EN OCCITANIE

- Activités Industrielles
- BTP
- DAS
- Ménages et Activités Economiques
- Traitement des Déchets et Eaux



Répartition des 280 kt des DD collectés par secteurs d'activités

En 2022, les activités sont en baisse, baisse plus marquée dans les secteurs industriel et du BTP, provoquant la diminution des DD produits et collectés à l'échelle régionale.

**Le secteur d'activité prépondérant en Occitanie**, reste, malgré tout, en 2022, celui **des activités industrielles**, avec 142 kt de DD produits (154 kt en 2021). Dans le secteur industriel, on compte un grand nombre d'entreprises dans les métiers de la chimie, de la préparation pharmaceutique ou encore de l'aéronautique. Les DD résultant de ce secteur sont des boues et déchets résultant d'opérations ou de préparations chimiques et, en 2022, 98 kt de DD ont été collectés.

**Le second secteur d'activité**, en terme de tonnages de déchets dangereux générés, est le **traitement des eaux et des déchets** avec 95 kt (94 kt en 2021). Il s'agit ici de stations d'épuration et autres sites de traitement des déchets (incinérateurs, installations de stockage, cimenteries, etc.).

**Le troisième secteur** est le BTP avec 30 kt de DD collectés (39 kt collectées en 2021). L'évolution de ces activités, est corrélée à la fréquence des chantiers de dépollution ou déconstruction en cours sur la région, produisant des déchets amiantés, des terres et boues de dragage polluées (y compris déblais).

**Les deux derniers secteurs d'activités**, réunis, génèrent 13 kt de déchets dangereux en 2022.

Les Déchets d'Activité de Soins (DAS) connaissent une légère baisse, avec près de 12 kt, contre 15 kt en 2021. Ce secteur regroupe les DASRI et les déchets de soins ne présentant pas de risques infectieux mais qui doivent suivre une filière DD pour leur élimination (médicaments spécifiques et amalgames dentaires).

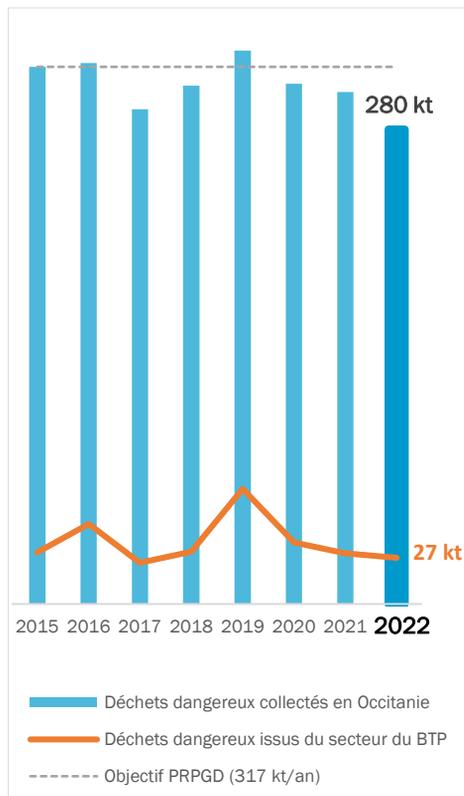
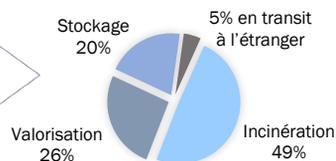
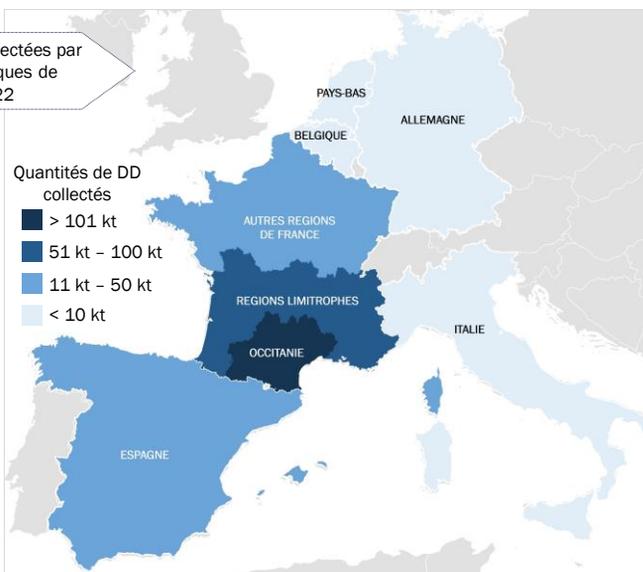
Les déchets dangereux issus des Ménages et des Activités Economiques collectés en 2022 sont de l'ordre de 0,3 kt collectées en 2022 (1,4 kt collectées en 2021). Ces déchets dangereux sont des déchets municipaux : des déchets ménagers et assimilés provenant des déchèteries (dont REP), des commerces, artisans et des administrations.

## ELEMENTS DE METHODOLOGIE

Sources : GEREP déchets dangereux 2022 (déclarations des producteurs, déclarations des éliminateurs) - Données déchets du PNTTD 2022 pour les imports/exports. Méthodologie de calculs (y.c dans PRPGD) : hors lixiviat, DEEE et VHU, hors déchets déclarés par les centres de tri, transit, regroupement, pré-traitement (TTRP)

## 280 kt DE DECHETS DANGEREUX COLLECTÉS EN OCCITANIE EN 2022

## EVOLUTION ET DESTINATIONS DE TRAITEMENT DES 280 kt de DD COLLECTÉS EN OCCITANIE

Répartition des **280 kt** collectées par modes de traitement en 2022Répartition des **280 kt** collectées par destinations géographiques de traitement en 2022

Evolution des tonnages de DD collectés – Destinations et modes de traitement des DD collectées en Occitanie en 2022

En 2022, le traitement des **280 kt de DD collectés en Occitanie** s'effectue principalement, sur les installations implantées en région (**118 kt**), puis dans les régions limitrophes (**89 kt**), et enfin dans le reste de la France et à l'étranger : **73 kt**.

Les déchets dangereux exportés à l'étranger sont en légère diminution : **45 kt**, contre 49 kt en 2021.

Ces déchets sont exportés principalement vers des pays limitrophes : l'Espagne (63%), l'Allemagne (18%), l'Italie (17%), la Belgique et les Pays-Bas (1%). Parmi les exutoires étrangers, outre les sites en Allemagne réutilisant des REFIOM pour le remblaiement des mines de sel, on dénombre d'autres entreprises spécifiques. Par exemple, des installations spécialisées dans le traitement des produits chimiques, dans le recyclage et la transformation de déchets issus des VHU, ou encore des sites effectuant de la régénération d'huiles minérales.

En 2022, on constate une baisse des quantités collectées, qui pourrait s'expliquer par différents paramètres :

- Le poids des DD produits par les activités industrielles, qui en 2022, connaît une baisse plus marquée que les autres années, de l'ordre de -7%.
- Les destinations de traitement sont basées sur la logique de groupes industriels, le coût du traitement, le coût de transport, etc. En 2022, un changement dans le maillage territorial des groupes s'opère, suite au rachat de SUEZ par VEOLIA, engendrant à son tour, un changement dans la cartographie des flux « collecte-traitement » de certains déchets dangereux.
- La fréquence des chantiers de déconstruction ou de dépollution en Occitanie, produisant des terres et boues de dragage polluées ainsi que des déchets amiantés en quantités aléatoires. Ces tonnages diminuent depuis l'année 2020.

Les modes de traitement des DD collectés en Occitanie :

- l'incinération** à hauteur de 49%, reste la filière de traitement majoritaire avec 138 kt de DD incinérés.
- 57 kt de DD **sont stockés**, faisant du stockage le second mode de traitement en Occitanie : 34 kt en ISDD situées en Occitanie, 13 kt sur les casiers d'amiante lié et 10 kt sont orientés en stockage hors région Occitanie.
- 26%, soit 73 kt, de déchets dangereux collectés sont orientés vers des **filières de valorisation**<sup>2</sup>, notamment sur des installations situées hors Occitanie et à l'étranger. Cela s'explique par le nombre important de ces sites spécialisés sur ces territoires (régénération des huiles, de solvants, de composants des VHU, ou encore de métaux spéciaux).
- Enfin, 5% des tonnages (12 kt), principalement des déchets associés aux VHU, **est en transit à l'étranger**, mais sans détail sur le traitement final dans ces pays.

<sup>1</sup> La typologie « Autres déchets dangereux » regroupe certains déchets de construction et démolition, emballages, absorbants et déchets provenant d'un tri mécanique.

<sup>2</sup> La valorisation regroupe les trois modes de traitement : physico-chimique, organique et recyclage/régénération